



L'INCORRUPTIBLE

n° 67

Bulletin des Amis de Robespierre

Avril 2009

« Ceux qui font les révolutions à moitié ne font que se creuser un tombeau » (SAINT-JUST)

Vingt ans après...

Dans *L'Incorruptible* n°5, on peut lire sous la plume de Charles Soulier l'article suivant : « la chaîne de télévision TF1, associée au Figaro magazine, nous a présenté lundi 12 décembre 1988 une véritable bouffonnerie sur le thème « Rouvrons le procès de Louis XVI ». Ce devait être, d'après Yves Mourousi, maître d'œuvre de cette émission, un mélange de fiction, d'imagination et de faits historiques sur des textes écrits par Arthur Conte, un monsieur qui estime que « les grands hommes de la révolution ? Beaucoup étaient des ratés, Robespierre, avocat sans cause, comme Desmoulins, ou Collot d'Herbois, acteur sifflé. Pas très amateurs de femmes avec cela. Voyez Sieyès, voyez Robespierre, voyez Saint-Just : des impuissants. Saint-Just : un presque voyou, un médiocre dangereux ». On pouvait donc s'attendre au pire. Ce fut le cas ! (...)
Il est à craindre que durant 1989, de telles réécritures de l'histoire n'abondent, portées par les thèses de l'historien à la mode François Furet, dont les analyses servent les idéologies dominantes actuelles : libéralisme et consensus. Voyez comme l'on occulte la période 1792-94 dans les cérémonies et diverses manifestations ! »

Mais quel était l'objectif de France 2 en diffusant *L'évasion de Louis XVI* le 24 février dernier ? « Réhabiliter Louis XVI » annonçait l'acteur principal...

Ce téléfilm fut d'un ridicule achevé. On ne pu que sourire à la vue des femmes du peuple, venues chercher le roi à Versailles le 6 octobre 1789, se tailladant le bras et léchant leur sang avec des grimaces féroces et on frémit d'angoisse avec la pauvre Marie Antoinette face à « ce ramassis de sanguinaires prêts à nous égorger ».

Décidemment, ce « navet » ne servit que le grotesque et la bêtise. Même les partisans de la tendance actuelle à la glorification des « grands hommes » qui cimenteraient la nation ni ont vraisemblablement rien gagné. Max Gallo, défenseur de cette posture considérant en effet qu'elle n'est positive que dès lors « qu'on évite l'anachronisme et la simplification ».

Non, *L'Histoire* avait raison, elle qui sur le sujet est pourtant plus proche d'une Mona Ozouf que d'un Timothy Tackett, en se demandant : « un tel monument de niaiserie et de vulgarité si superbement indifférent à la vérité historique mérite-t-il l'indignation ? »

Seuls donc quelques nostalgiques du « roi martyr » y auront donc éventuellement trouvé leur compte, quoiqu'en comparaison de l'excellent Jean François Balmer dans *les Années Lumières* de Robert Enrico, Antoine Gony faisait bien pâle figure lorsqu'il annonçait un peu tôt dans la maison de Sauce « qu'il n'y a plus de roi en France ».

Puisque nous ne voyons donc pas en quoi la jalousie de Louis XVI ou les fesses de Marie Antoinette ont « changé l'histoire », soyons donc sérieux et, comme Charles Soulier il y a vingt ans, appelons à cesser une fois pour toute ces pseudo évocations historiques dénuées d'intérêt.

1) Max Gallo, *Le fil de la III^e République* dans « le retour du récit national » La Croix du 24 octobre 2008

2) Pierre Lemoine, *Tout a changé, même Varennes* / *L'Histoire* n° 50 mars 2009

Maxime FLAMENT

INAUGURATION DU BUSTE DE SAINT-SAINT-JUST



La maison restaurée de Saint-Just dans le bourg de BLERANCOURT (Aisne) attire de nombreux touristes qui vont bientôt pouvoir admirer au pied du grand escalier de l'hôtel de ville un buste de SAINT-JUST généreusement offert par un mécène. C'est une copie monumentale en bronze de l'œuvre de David d'Angers

Les Amis de Robespierre sont invités à participer à l'inauguration qui aura lieu le

SAMEDI 9 MAI à 11 h

Un déplacement collectif est prévu au départ d'Arras à 8 h 30 (Gd'Place)

L'après midi est prévue une visite guidée de Noyon (Cathédrale, quartier canonial et bibliothèque du chapitre). Maison natale de Calvin.

Pour s'inscrire voir page 3

GRANDEUR HISTORIQUE DE SAINT-JUST

Tel est le titre du dernier chapitre (que voici) de l'article consacré à SAINT-JUST par Albert SOBOUL dans l'ouvrage « PORTRAITS DE REVOLUTIONNAIRES »(1)

SAINT-JUST fut éminent comme défenseur de la nation révolutionnaire, à la tribune de la Convention, dans les bureaux du Comité de salut public, à la tête des armées de la République. Rapporteur des décrets de ventôse (2), il est l'initiateur de la mesure la plus audacieuse de la Révolution. Représentant en mission aux armées, il incarne le génie de l'action. Encore faut-il marquer ses limites.



Victoire de Fleurus 28

A la différence de ROBESPIERRE, essentiellement homme d'assemblée et de Club, homme de bureau, SAINT-JUST fut un homme d'action. Michelet a dit de lui qu'il avait quelque chose du soldat ; peut-être le devait-il à son père.(3)

Par son rôle aux armées, il se place au même rang que les jeunes généraux de la Révolution. Mais c'est à l'armée surtout qu'il est homme d'action : le 9 thermidor le prouve. Alors que BARRAS fait montre en cette circonstance d'esprit de décision et d'audace, on s'attendrait à voir SAINT-JUST entraîner contre la Convention les sections en armes qui piétinent sous les fenêtres de la Commune. N'a-t-il pas à FLEURUS, chargé à la tête de ses colonnes ? Il ne bouge pas : il n'a jamais été l'homme des sections parisiennes, des sociétés fraternelles, des journées populaires. Il manque à ce révolutionnaire le sens de l'action de masse.

Il lui manque aussi une compréhension exacte des nécessités historiques de son époque. SAINT-JUST a su donner la justification théorique du Gouvernement révolutionnaire et de la Terreur : il s'est trouvé désarmé devant les réalités sociales de son temps. Ni utopiste, ni initiateur d'une révolution nouvelle, il fut, contre l'aristocratie, le combattant de la révolution bourgeoise.

Mais ses origines, sa formation, son sens politique et sa sensibilité le portait à combattre à cette place difficile entre toutes, où il s'agissait de concilier les intérêts de la bourgeoisie et ceux des classes populaires :

sans elles, la révolution bourgeoise ne pouvait triompher. De là les vains efforts pour fonder une république égalitaire, quand tout portait à la concentration de la richesse et du pouvoir aux mains de la bourgeoisie. Trop soucieux des intérêts de la bourgeoisie pour s'attacher irrémédiablement les sans-culottes, mais trop attentif aux besoins des sans-culottes pour trouver grâce aux yeux de la bourgeoisie, SAINT-JUST s'est-il finalement rendu compte qu'il ne pouvait sortir de l'impasse ? Ainsi s'expliquerait peut-être le dédaigneux silence du 9 thermidor.

Pour avoir lutté à contre courant, SAINT-JUST n'en apparaît pas moins grand.

L'homme, en lui, ne finira jamais d'étonner et de susciter l'admiration. La tension extraordinaire de l'être, avide d'activité, impatient du but ne fait que croître jusqu'à la fin. De là sans doute, l'allure si particulière de ses discours, saccadés et trépidants, où les paragraphes se succèdent sans lien logique apparent. Son autorité tranquille, son aplomb imperturbable, viennent de sa légitime confiance en soi, de sa conviction qu'il était capable de jouer un grand rôle...

Cet effort sur soi, cette tension expliquent sans doute la rigueur de SAINT-JUST, une fois lancé dans la carrière révolutionnaire, pour lui-même et pour les autres, comme le caractère abstrait de sa passion civique. Mais il n'y avait là qu'insensibilité apparente. Si SAINT-JUST a voulu réprimer le tumulte de ses passions de jeunesse, il n'en est pas moins resté sensible et humain, derrière les idées éternelles auxquelles il se dévouait il a eu le sens de l'amitié et de la fraternité.

Cette tension et qu'il ait été le théoricien de la Terreur expliquent que tant de littérateurs se soient plus à souligner l'inhumanité de SAINT-JUST. La victoire, le retour de la paix et l'âge venant auraient sans doute détendu ses traits. Le tragique de sa destinée vient de que le 9 thermidor ne l'a pas permis.(4)

SAINT-JUST périt victime de ses contradictions. Homme d'action révolutionnaire, il a contribué plus que quiconque à jeter à bas l'Ancien Régime et à promouvoir la société nouvelle. Mais si la destruction de l'aristocratie féodale correspondait bien à ses aspirations et à celles du peuple dont il avait épousé la cause, on ne peut dire que le triomphe de la bourgeoisie et l'avènement du capitalisme aient répondu exactement à ses vœux. Le sens de l'histoire lui a manqué. Et c'est là ce qui souligne encore la grandeur de SAINT-JUST.

Ni archange, ni monstre, ni tigre. Mais un homme de chair et de sang avec son cœur et ses passions, un révolutionnaire conséquent qui accordait simplement ses actes à ses principes. SAINT-JUST participa ardemment aux luttes de son temps.

Il demeure l'incarnation de la révélation de l'an II de sa grandeur comme de ses contradictions.

Albert SOBOUL

(1) Messidor/ Editions sociales 1986

(2) Lire page 10

(3) Le père de Saint-Just était capitaine de cavalerie, héros des guerres du XVIII^e ayant gagné la croix de Saint-Louis.

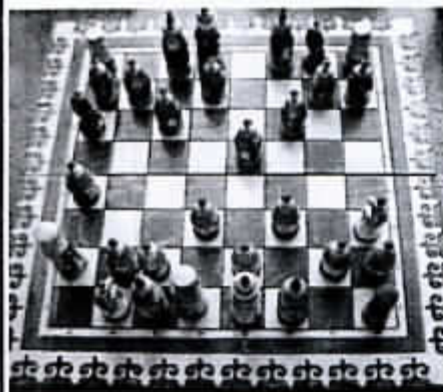
(4) Louis Antoine de Saint-Just, né le 27 août 1767, exécuté le 10 thermidor an II, à 26 ans.

M. de ROBESPIERRE JOUAIT "FORT MAL" AUX ECHECS

Le roi est mort... Vivent les échecs !

Ne cherchez pas d'erreur dans cette entame, il n'y en a pas.

Si la phrase historique bien connue : "Le roi est mort ! Vive le roi !" mettait l'accent sur la succession naturelle qui s'opérait d'un monarque à l'autre, avec la Révolution Française, l'ordre des choses se trouva bouleversé, y compris la pratique du jeu d'échecs. Et paradoxe s'il en est, c'est bien à cette période que le "jeu des rois" acquit ses premières lettres de noblesse !



Plongeons-nous un instant dans l'ambiance bruyante et enfumée d'odeurs de pipe des cafés parisiens, ces lieux où l'on se retrouve parfois pour y entendre des nouvelles ou alors pour jouer aux échecs. Il en existait plusieurs tels le Procope, le Voltaire, le Maugui, le Morillon, la Terrasse des Feuillants mais le plus illustre de tous reste incontestablement le Café de la Régence. Les parties de café étaient rapides : 7 parties en 5 heures environ avec enjeu (tasse de café), étant précisé que la tasse de café était relativement chère. Au Café de la Régence, on pouvait croiser Rousseau et le champion français Philidor, M. de Robespierre qui jouait "fort mal", M. Danton, M. Duperray qui était le secrétaire de Mirabeau, M. de Beaumarchais, M. de Lafayette, M. Marat.

Avatar de la période révolutionnaire, en 1796, le Directoire prononça l'interdiction du jeu d'échecs, trop associé à la Noblesse. La réhabilitation arriva en 1804 avec Bonaparte, grand amateur (mais piètre joueur).

Il se trouve que l'un de ces joueurs de café bien connu de ses contemporains et qui a laissé son nom dans l'histoire des échecs, se nomme Alexandre Lebreton-Deschappelles.

Né à Ville d'Avray en juin 1777, d'un père officier de Louis XV, il entra à l'Ecole Militaire de Brienne et la quitta à sa dissolution en 1794. Enrôlé dans le 35e régiment d'infanterie de ligne, il montra un courage exceptionnel. Laissé pour mort au siège de Mayence (violemment touché, il restera couvert de blessures dont une profonde balafre au visage), il se distingua à la bataille de Fleurus (son poignet droit fut abattu d'un coup de sabre), prisonnier lors de la capitulation de Baylen... il s'échappa des pontons de Cadix. Il participa à la bataille de Waterloo où il fut promu général.

Entre 1815 et 1820, sa renommée de très grand joueur d'échecs était immense auprès des Parisiens, des Français, des peuples d'Europe et son nom se classa entre Philidor et son ami et élève La Bourdonnais.

En 1798, il apprit à jouer aux échecs au Café des Morillons en regardant jouer un joueur réputé, Bernard. Le lendemain même, il commença à s'opposer à cet adversaire en acceptant le tarif perdant, soit 24 sous. Extrêmement rapidement, il devint très fort et gagna toutes ses parties devant ses concurrents auxquels il avait l'habitude de rendre 1 pion et 2 traits (2 coups initiaux). Sa renommée de premier joueur mondial fut vite acquise et on allait le voir au Café de la Régence.

Les parties de Deschappelles symbolisent parfaitement la conception d'alors du jeu d'échecs : l'attaque démarrait dès l'ouverture de la partie, les sacrifices se succédaient afin d'aboutir à une combinaison finale de mat la plus spectaculaire possible. La préparation des attaques était limitée, le sens positionnel réduit, la théorie stratégique absente.

Son élève, Charles Mahé de La Bourdonnais releva le défi lancé par les Anglais et qui devait marquer le début des rencontres internationales, première étape vers un classement mondial.

Le match marathon se déroula en 1834 au Westminster Chess Club de Londres en 85 parties ! Le jeu solide et positionné du Français eut raison de Mc Donnell qui, épuisé par le combat, décéda peu après.

Ce texte - inspiré des Mémoires d'A. Lebreton-Deschappelles - est dédié à la mémoire de M. le Maréchal Ney, grand joueur d'échecs, qui battit en 1809 alors qu'il était en poste en Espagne le grand Deschappelles lors d'une partie mémorable.

Certaines parties jouées par Deschappelles sont visibles sur le site : [www.chessgames.com / perl / chessplayer ? pid = 79773](http://www.chessgames.com/perl/chessplayer?pid=79773)

Dr Michel CSANYI

***** INSCRIPTION POUR LE 9 MAI

M _____

Téléphone _____ ou adresse mel _____ @ _____

Participera à l'inauguration du buste de Saint-Just le 9 mai à Blérancourt.

Joindre un chèque de 30 € à l'ordre de ARBR pour le repas (au restaurant le Griffon) et les visites de Noyon. Le déplacement est offert par l'ARBR

Adresser à : ARBR maison des Sociétés rue Aristide Briand 62000 ARRAS avant le **SAMEDI 2 MAI**

Jean-Baptiste ARMONVILLE dit « Bonnet rouge » Un authentique prolétaire, député à la Convention.

Jean Jaurès a cru que le seul ouvrier élu à la Convention en 1792 avait été Noël POINTE, auquel nous avons consacré un article dans notre n° 48.

En réalité la Convention compte un autre député issu du monde ouvrier et d'autant plus remarqué dans l'Assemblée qu'il se garda bien de rien changer dans sa tenue et ses propos de ce qui dénotait ses origines plus que modestes. Avec de surcroît l'habitude qu'il avait de ne jamais venir aux séances de l'Assemblée autrement que coiffé du bonnet rouge qui l'avait rendu célèbre parmi ses camarades de travail de la ville de Reims. Sitôt élu, ARMONVILLE rejoignit les bancs des Montagnards et c'est à côté de MARAT qu'il alla spontanément s'asseoir pour chercher appui et conseils. Il n'avait jamais quitté auparavant les quartiers pauvres de Reims, sa ville natale, que pour aller en délégation avec les ouvriers textiles jusqu'à l'Hôtel de ville de l'opulente métropole de la chrétienté française.

Jean-Baptiste ARMONVILLE est né le 18 novembre 1756, loin de la prestigieuse cathédrale, dans la « Rue Perdue » qui porte aujourd'hui son nom. C'est là que s'entassaient les milliers de familles qui vivaient, fort mal, des métiers du textile (tisseurs, fileurs cardeurs, sergiers, teinturiers et foulons...) et de nombreux indigents. En 1784, les 2/3 des 32 000 habitants de la ville étaient dans la détresse et plus de 9 000 sans travail.

En 1771, sa mère étant morte et son père, blessé de guerre, placé aux Invalides, Jean-Baptiste est recueilli par un oncle ouvrier tisseur et son parrain, marchand. En même temps que le métier de cardeur de laine, il apprend à lire et à écrire en compagnie d'un cousin, Nicolas TRISTANT, intelligent et instruit qui l'initie à la lecture de J.J. Rousseau et de l'abbé Mably. Jean-Baptiste n'aura jamais qu'une orthographe incertaine et un style un peu simple qui lui vaudront le mépris des lettrés bourgeois, mais il lit abondamment brochures, pamphlets et écrits de l'époque et acquiert un bagage suffisant pour répandre efficacement ses idées révolutionnaires parmi ses compagnons de misère.

En 1779 Jean-Baptiste épouse Marie-Anne LANDROUIN qui lui donne six enfants, et meurt en 1790. Dans les mois qui précèdent l'élection des Etats-généraux, les ouvriers rémois ont pris l'habitude de se réunir, par centaines, au Couvent des Minimes, prêté par les moines. Là Jean-Baptiste ARMONVILLE se révèle un porte-parole convaincant du « quatrième ordre », celui de la classe la plus pauvre.

En 1789, ayant été exclu des séances du Tiers-Etat de la ville de Reims, le peuple des faubourgs furieux, descend dans le centre ville et pille brasseries, épiceries et auberges. La répression, conduite par l'avocat récemment élu député du Bailliage, sera violente.

Dans les mois qui suivent, ARMONVILLE et les travailleurs de Reims mèneront de nombreux mouvements et manifestations entraînant plus de 3 000 prolétaires, pour exiger des mesures résolument révolutionnaires, contre les émigrés, contre les prêtres réfractaires ou contre les bas salaires.

Boudant les réunions jacobines des « Amis de la Constitution », c'est toujours au Couvent des Minimes que, coiffé de son bonnet rouge, ARMONVILLE rassemble les milieux populaires. La guerre déclarée, son cousin TRISTANT lèvera parmi les ouvriers patriotes un bataillon d' enrôlés volontaires.

Quand, fin août début septembre 1792, arrivent les élections à la Convention, le suffrage censitaire enfin aboli, les ouvriers exigent leur droit à la députation. Elu 3^{ème} sur sept à l'assemblée primaire, ARMONVILLE, est l'un des 540 délégués réunis à la Cathédrale pour élire leurs 8 députés. Le scrutin débute le jour même où Verdun est tombée et l'ennemi est aux portes du département. Les 5 premiers élus sont des avocats ; dans la nuit du 3 au 4 septembre le célèbre maître de poste Jean-Baptiste DROUET est le septième député. Jean-Baptiste ARMONVILLE sera le huitième et dernier élu avec 130 voix sur seulement 230 votants : les autres délégués étaient partis entre temps veiller à leur propriété, face au danger ennemi.

Arrivé à Paris, ARMONVILLE loge en quartier ouvrier, rue Taranne, où il retrouve un ami Rémois, le tonnelier GENCY. Ses 18 livres par jour d'indemnité de député de la République lui permettent de faire venir ses enfants de l'Hôtel de Dieu de Reims où ils avaient été placés. Il se met en ménage avec Marie-Jeanne SOULIER dont il aura un fils, qu'il légitimera.

Député actif, il correspond régulièrement avec ses amis restés à Reims, leur envoie la presse qu'il annote et conseille au représentant BO, envoyé dans la Marne, de s'appuyer sur les tisseurs de la ville. Montagnard résolu, ARMONVILLE vote pour la mort du roi et contre le sursis. De plus en plus favorable aux idées de BABEUF, il suivra celui-ci en Thermidor dans la condamnation de ROBESPIERRE. Mais un mois plus tard, revenu de son erreur, il accroche le portrait de l'INCORRUPTIBLE dans sa demeure.

Le 9 nivôse An III, toujours coiffé de son bonnet rouge, il monte une dernière fois à la tribune pour dénoncer la fermeture du Club des Jacobins. Un peu ivre ce jour là, il est vrai, ce qui lui vaudra la réputation calomnieuse d'ivrogne. Il participe à la Conspiration des Egaux de Babeuf et Darthé.

Il rentre à Reims avec sa famille peu après la Convention, grâce à un secours de 300 livres accordé par CARNOT. Il répand chez ses camarades les idées de BABEUF.

Sous le Consulat il s'exile à Nantes et revient, à 52 ans, mourir dans sa ville natale le 11 décembre 1808.

L'un de ses fils, Jean-Regnault ARMONVILLE, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, deviendra une personnalité scientifique réputée sous Louis-Philippe.

Christian LESCUREUX

Délibération de la Ville de Marseille à la date du 15 octobre 1923.

Subvention à la société d'Etudes pour la réhabilitation de la mémoire de Robespierre et l'érection d'un monument.

M. Barbaroux, au nom de la Commission des Finances, fait le rapport suivant :

« Messieurs,

...M Mathiez a posé à Arras une plaque commémorative et, de plus, un comité composé de tous les républicains... s'est constitué pour procéder à l'érection d'un monument à Robespierre. C'est ainsi que j'ai l'honneur de présenter le vœu suivant :

Le Conseil Municipal de Marseille, désireux de s'associer à l'œuvre de réhabilitation de la mémoire de Robespierre, entreprise par la société d'Etudes dirigée par Albert Mathiez, professeur à la Faculté de Dijon, vote une somme de 1000 francs destinée à l'érection du monument Robespierre ; décide en outre, qu'une rue de Marseille portera le nom de "l'Incorruptible", que les sobriquets de tout acabit ont abominablement défigurés aux yeux de l'Histoire.

La somme de 1000 francs sera inscrite au Budget primitif de 1924. »

Merci à nos amis de Marseille qui ont, spécialement pour nous, retrouvé ce texte.

Rappelons que durant la guerre 14-18, Arras ayant subi de graves destructions, la ville de Marseille lui est venue en aide, ce que rappelle une place à Arras portant son nom.

Quand, en 1791, le drapeau rouge changea de camp.

A l'origine, lors des combats, le drapeau rouge signifie qu'on ne fera plus de prisonniers.

En 1789, de par la loi, il devient le **drapeau de la loi martiale** par lequel la Garde nationale prévient les émeutiers qu'elle va charger. C'est en 1791 à Chaumont dans la Haute-Marne, que, des émeutiers s'étant emparés de chariots chargés de blé pour exiger de la municipalité qu'elle impose une baisse du prix du grain, celle-ci appela les gendarmes et brandit le drapeau rouge.

Mais la Garde nationale se rangea du côté du peuple lequel orna lui-même les chariots confisqués de perches surmontées d'un mouchoir rouge en guise pavillon. Le drapeau rouge devenait pour la première fois emblème des insurgés contre le gouvernement.

Le 10 août 1792, parti à l'assaut de les Tuileries, le peuple de Paris arbora lui aussi le drapeau rouge dès lors devenu pour toujours symbole révolutionnaire.

Le 1^{er} mai 2009, comme chaque année, le stand des Amis de Robespierre sera au SALON DU LIVRE d'expression populaire et de critique sociale qui attire des milliers de visiteurs à ARRAS.



La Révolution Française et les timbres



Depuis la libération, la Poste a édité une petite cinquantaine de timbres se rapportant à la Révolution Française : événements et personnages.

Curieusement, Robespierre est représenté dans la première série (1950) et son ami Saint-Just dans la dernière série (1991). Le timbre représentant Robespierre reproduit le célèbre portrait anonyme du Musée Carnavalet et fait partie d'une série de six timbres avec Danton, David, Carnot, Hoche et A. Chénier.

C'est, bien sûr, la période 1988-1991 qui a vu le plus grand nombre de timbres commémorant la Révolution Française : 34 timbres. Une série illustre les symboles de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité. Les textes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sont représentés sur huit timbres. Dix personnages célèbres ont enfin été choisis pour illustrer cette période et édités en 1989 en deux séries : Sieyès, Mirabeau, Vicomte de Noailles, La Fayette, Barnave et Drouet. Puis Condorcet, Mme Rolland, C. Desmoulin et Kellerman.

Personnages tous célèbres, certes, mais dont le choix, pour certains, peut laisser perplexes ; La Fayette et son beau-frère, le Vicomte de Noailles, ont abandonné la

révolution, Mirabeau et Barnave ont été en correspondance secrète avec la famille royale, toutes formes de trahison. Grande prudence ou modération donc dans le choix de ces personnages. Aucun membre du Comité de Salut Public qui a pourtant sauvé la République des périls extérieurs et intérieurs en 1793-94. Pas de Marat non plus.

Les timbres sur le bicentenaire se terminent avec deux séries où sont représentés, en 1990, l'abbé Grégoire et en 1991, La Tour d'Auvergne et, surprise, Saint-Just.



J.C. Martinage

Outré !

Notre ami Maximilien CUTTOLI, l'a été par l'émission télévisée sur « La fuite du Roi à Varennes ». Il l'attendait avec impatience. « Quelle déception ! » Robespierre y est présenté de façon ridicule, les invraisemblances abondent, la chronologie est constamment malmenée.

Il n'y a pas que LOUIS XVI qu'on a guillotiné, écrit notre ami, « c'est l'histoire qu'on a exécutée ce soir-là ». (voir page 1)

UNE NUIT DE ROBESPIERRE

Notre ami Michel RONCHIN de Stains nous a adressé un poème de 18 quatrains que nous ne pouvons malheureusement pas publier intégralement. Nous l'enverrons volontiers à qui nous en fera la demande. En voici les premiers vers.

<i>Les vitres attendent devant le jeu des rideaux la dérive du soleil ou les éclats de la pluie</i>	<i>Elles échangent les sons fureur du dehors intimité du dedans à effacer le temps</i>	<i>Avant que le regard ne se retire mais voyeuse pour arracher une image le dernier oiseau de la journée engloutit le ciel</i>
---	--	--



Il est le héros pour Duchesne, Beau.

Grande Colère

DE

PERE DUCHESNE

Cette leçon des Maîtrises par le maître-artisan. Son grand dictionnaire de l'artisan de l'artisan, qui a écrit le premier livre, il se quitte et revient à la fin de la page pour avoir vu la page.

Parlez-vous sans Culotte ?

DICTIONNAIRE DU PERE DUCHESNE (1790-1794) de Michel BIARD

Jacques René HEBERT publia 400 numéros de 1790 à 1794 d'un journal de huit pages « LE PERE DUCHESNE » qui connut un immense succès.

On le lisait dans les faubourgs, on le déclamaient dans les estaminets et sur les places, on le distribuait aux armées et jusque dans les départements. Supposé être un artisan parisien fabricant de fourneaux, LE PERE DUCHESNE se faisait le porte parole des « bras nus », ces révolutionnaires qualifiés « d'exagérés ». Il fut selon Soboul « l'écho sonore des sans culottes parisiens ». Son langage, son vocabulaire, ses formules, ses arguments témoignent d'une exceptionnelle inventivité.

Michel BIARD les a rassemblés dans un dictionnaire, dans lequel on retrouve des centaines d'expressions populaires restées en usage, telles : « Mettre de l'eau dans son vin, tortiller du cul, foutre le camp, payer les pots cassés » etc. dont il émaille « ses grandes joies » et plus

souvent « ses grandes colères ».

La langue du LE PERE DUCHESNE, c'est celle des « gens d'en bas » animés d'un immense ressentiment après des « siècles de domination aristocratique, d'exploitation éhontée accompagnée de cette arrogance venues d'en haut », comme l'écrit Claude Mazaauric qui ajoute que « Duchesne espérait que le temps de l'égalité réelle vienne nous débarrasser de tous ces jean-foutre de modérés, de tous ces vieillesse qui nagent entre deux eaux et pissent le verglas dans la canicule ». Une lecture salutaire.

Editions Taillandier 2009, 576 pages. 25 euros



ANNALES HISTORIQUES DE LA REVOLUTION FRANCAISE

Au sommaire du n° 354

* **Pour une histoire concrète du « TALENT » : les sélections méritocratiques et le coup d'œil du topographe (Valéria PANSINI)**

« Le concept de mérite et sa valeur politique ont régulièrement été au centre des préoccupations des historiens de la fin de l'Ancien Régime de la Révolution et du Premier Empire. »

Une référence pas inutile à l'heure où on nous prône « l'instauration d'une société du mérite ».

* **Un groupe de pression contrerévolutionnaire : le club Massiac sous la Constituante (Déborah LIEBART)**

En ces temps où dans les départements d'outre-mer, les descendants d'esclaves, titillent l'actualité, on lira avec intérêt comment cet important réseau de colons et de négociants, dénoncé par Robespierre, a pu entraîner la Constituante à refuser l'abolition de l'esclavage.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Université d'Artois, Arras

La vie matérielle de la noblesse dans le Béthunois au XVIII^e, l'exemple de quatre familles d'après les inventaires révolutionnaires (master 1 de Fany Déruguillier)

Université du littoral Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer)

Les corsaires pendant la Révolution 1794-1797 (master 1 Fanny Holuigue)

TROUBLES : Le labyrinthe des âmes An II - An III, de Paule BECQUAERT

Ce roman complète la trilogie commencée avec « Les naufragés de Thermidor » et « Le chemin des abîmes ».

On y retrouve le héros Silvère en 1795, précepteur chez un ci-devant comte.

Dans un contexte politique et social difficile où l'émotion l'emporte souvent sur la raison, se préparent les dernières révoltes populaires.

Romancière, Paule BECQUAERT est aussi l'auteur d'une pièce de théâtre « Le jugement secret » publiée en 2004.

Editions « L'Harmattan » collection : Roman historique. 26 €



ROBESPIERRE ET LES FEMMES

Reprenant le titre d'un ouvrage publié autrefois par Hector Fleischmann, Jeanine STIEVENART revient de façon moins sévère et par petites touches sur un sujet rarement abordé sans arrière-pensées malveillantes. Ce n'est pas ici le cas. L'auteure se dit amoureuse de l'Histoire de France, la grande, mais aussi des petites choses qui font la vie des grands personnages. C'est un petit livre de 68 pages, agréablement présenté.

Editions Edilivre, rue de Londres, 75008 PARIS. 9,50 €

LES HOMMES DE 1789 ET LEURS HEROS ANTIQUES : MALENTENDUS ET CONTRE SENS (suite*)

Injustement oubliés

- AGATHOCLE à Syracuse (361-268 av JC).
 - PERSEE dernier roi de Macédoine vaincu et inhumainement maltraité parce qu'il s'était opposé à l'impérialisme romain en s'appuyant sur les pauvres de la Grèce (212-165 av JC).
 - ANDRISCOS un usurpateur qui se prétendait le petit-fils du précédent, souleva contre l'occupant romain paysans et serfs macédoniens et périt étranglé dans la prison politique de Rome (148 av JC).
 - Même sanction pour son émule ARISTONICOS ultime défenseur de l'indépendance de Bergame (133-129 av JC) en essayant de donner vie à la « cité du soleil », un mythe égalitaire.
- Et encore ARISTION un professeur de philosophie qui anima la dernière révolte d'Athènes, de ses serfs, de ses dockers, de ses artisans, contre les exploiters italiens à l'époque de MITHRIDATE (89-85 av JC), décapité avec ses partisans.

Malchanceux dans le choix de leurs héros grecs les révolutionnaires de 1789 eurent-ils la main plus heureuse avec les romains ?

- CINCINNATUS l'homme qui retournait à sa charrue au retour de la guerre qu'il avait gagnée. Certes, mais aussi le chef du parti conservateur, vitupérant les défenseurs du peuple (les tribuns) d'être vendus à l'ennemi, rappelé au pouvoir quand il s'agit de réprimer le moindre mouvement pour plus de droits sociaux à la plèbe (438 av JC)
- CATON L'ANCIEN le parangon de la vertu et de l'austérité romaines. Mais impérialiste (« il faut détruire Carthage ») colonialiste (en Ibérie), antiféministe forcené, spéculateur par prête-noms, esclavagiste sans scrupule (« les esclaves il faut les faire travailler même les jours de fêtes religieuses, vieux malades et invalides les revendre avec la vieille ferraille, je les veux discrets, dormeurs et dressés comme de jeunes chiens ») (234-149 av JC)
- LES FRERES GRACQUES : TIBERIUS (162-133 av JC) et CAIUS GRACCHUS (154-121 av JC) sont les romains qui se rapprochent le plus des idéaux révolutionnaires français de 1789. Ils ont tenté de bousculer la société de classes de Rome par un partage des terres agricoles au bénéfice des petits paysans propriétaires. Mais il s'agissait de les constituer en un rempart contre les appétits « démagogiques » des masses urbaines et les soulèvements « anarchiques » des masses serviles. Leur gauche était purement romaine et s'accommodait de l'impérialisme ainsi que de l'esclavage. Leur fin tragique sous les manœuvres crapuleuses des aristocrates servit de modèle à l'engagement politique jusqu'au sacrifice pour les hommes de 89.

La République, César et les Empereurs.

CESAR n'avait pas bonne presse sous la Révolution parce qu'il a mis fin à la République. Mais quelle république ? Un état où la classe dominante des propriétaires terriens, s'élargissant progressivement aux plus enrichis des roturiers, banquiers, commerçants, armateurs, détient absolument tous les pouvoirs. Le sénat, l'assemblée qui la représente par hérédité et par



Jules CESAR

cooptation, contrôle l'administration, l'armée et l'économie. Les élections ne servent qu'à départager ses candidats lorsque les circonscriptions de vote sont géographiques (les tribus) la campagne que domine l'aristocratie compte pour 31 mandats et la ville où s'entassent les plébéiens pour 4, alors que le nombre d'électeurs est équivalent entre les deux zones. Lorsqu'on vote par sections de revenus (les centuries) les trois premières classes, les plus riches, rassemblant moins du quart des électeurs suffisent à obtenir la majorité absolue et on se dispense de consulter les autres.

D'avoir voulu corriger ce régime et d'en avoir été puni par un assassinat réactionnaire, n'aurait pas dû mériter à César le rôle d'épouvantail dont il était affublé pendant la Révolution, ni leur auréole à ses assassins.

Curieuse république où l'aisance des citoyens est assurée par un impérialisme cauteux et impitoyable. Les nobles gouverneurs et les financiers exploitent les pays conquis, les trafiquants y étendent leurs affaires, les militaires y rapportent leur butin, on ne paie plus d'impôt direct, et pour tous des esclaves à bas prix en grand nombre, « car des peuples entiers sont réduits comme en menue monnaie » (Plutarque vie de Paul Emile).

Pour justifier agressions et annexions, Rome a toujours des alliés à protéger, des partisans qui la sollicitent d'intervenir dans les classes dirigeantes des états qu'elle convoite.

Pour ceux qui résistent, pas de pitié, qu'ils aient défendu l'indépendance de leurs peuples ou soulevé les pauvres contre les conquérants. Aux Grecs cités ci-dessus ajoutons

le berger lusitanien VIRIATE assassiné par traîtrise (143 av JC), le roitelet numide JUGURTHA (105 av JC) et VERCINGETORIX (46 av JC) étranglés dans la prison du Forum, les villes Veïes, l'étrusque (490 av JC), Carthage et Corinthe (146 av JC), Numance (133 av JC) rasées au sol.

Le régime impérial tout en restant esclavagiste - et conquérant lorsqu'il en avait encore la force - modifia en mieux la société romaine et sous cet aspect aurait pu recueillir l'assentiment des hommes de 1789. Elle devint moins inégalitaire par une meilleure mobilité sociale - on vit même des affranchis devenir ministres - l'appareil d'Etat et l'armée furent réglementés et leur hiérarchie plus ouverte. La citoyenneté fut diffusée largement et finalement généralisée (Caraccalla, 213 ap JC) le sort des pauvres et même des esclaves amélioré.

Ces progrès caricaturés par la formule « du pain et des jeux » dépendaient de la personnalité de l'empereur et de son entourage et selon qu'ils gouvernaient au service des aristocrates ou à leur détriment en concédant des avantages aux plébéiens et aux provinciaux, ils y gagnaient bonne ou mauvaise réputation : l'exemple le plus probant est celui de NERON symbole de la tyrannie, une mémoire chargée de crimes et de vices et dont on découvre au détour d'une phrase de TACITE qu'après sa

mort la plèbe le regrettait.

Tyrans, tyrannies.

En pays grecs anciens ces mots s'appliquaient à des chefs ayant pris le pouvoir par la force et menant une politique « démagogique » en faveur des basses classes, qui rudoyait les riches, en particulier par de lourdes impositions. Au fil des siècles et des interprétations données par les écrivains bien pensant, l'accent a été mis sur le sens dictatorial de termes et celui de pouvoir populaire s'est perdu. C'est en adoptant cette déformation que les révolutionnaires de 93 les emploient pour stigmatiser leurs adversaires monarques (La Marseillaise : « contre nous de la tyrannie »)

De vils esclaves

Sans mésestimer les interventions de ROBESPIERRE contre le colonialisme, ni l'action de la *Société des Amis des Noirs*, ni l'abolition de l'esclavage par la Convention (qu'on oublie un peu trop en cette période de commémoration ainsi que son rétablissement par le Consul Bonaparte) il faut noter que les allusions aux esclaves dans les discours, assorties du péjoratif « vils » visent en général les soldats des rois ennemis. Peu ou pas de références aux martyrs des grandes révoltes en Sicile (134-132 et 103-102 av JC) ou en Italie du sud (73-71 avant JC). Et il faudra les communistes allemands du 20^{ème} siècle pour que le nom de SPARTACUS apparaisse dans l'univers révolutionnaire.

Que déduire de ces contresens historiques ?

Que les révolutionnaires de 1789 étaient prisonniers de leur éducation et de leur culture (petite) bourgeoise et que fut d'autant plus grand le mérite de ceux qui s'intéressèrent au sort des classes laborieuses, que ce soit pour renforcer la défense nationale ou par amour de la justice, Montagnards du Comité de Salut Public, enragés ou robespierristes.

Pour plus de détails qui justifient ces jugements portés ici sur les institutions et les hommes de l'Antiquité se reporter à mon livre « *L'envers de Rome, les résistances à la mondialisation antique* ».

Jean GOUELLAIN Paris 15^o

Voir les numéros 64-65-66)

Un révolutionnaire Saint-Polois Martial Joseph HERMAN (suite)

Pour Herman qui ne donnait pas dans la démagogie, les devoirs étaient aussi sacrés que les droits. C'est ce qu'il n'hésita pas à rappeler aux citoyens employés dans l'atelier de l'imprimerie du Louvre lorsqu'il leur écrivit le 21 messidor an II :

En effet, l'un des ouvriers, avec l'approbation des membres de l'agence d'envoi des lois s'était permis de coller une feuille sur le règlement taxé de n'être » qu'une rhapsodie qui contrariait les principes de la liberté et de l'égalité » Ils s'attirèrent d'Herman une cette semonce :

Camarades,

« ... pourquoi ces sarcasmes et cette révolte ouverte ? Parce que l'on exige que le travail ait lieu sans interruption depuis 3 heures, que le dîner finit jusqu'à 7 heures, c'est-à-dire durant 4 heures, il faudrait encore une heure ou une demi-heure de goûter à 5 heures ?

Cette prétention est révoltante, elle annonce des hommes qui n'auraient aucun sentiment de justice, qui ne verraient qu'eux et se soucieraient peu de la chose publique.

C'est lorsque vous entrez au travail à 7 heures du matin et que vous avez une demi-heure pour déjeuner et 2 heures pour dîner que vous élevez des cris d'insubordination, pour avoir encore un repos de 3 à 7 heures de l'après-midi ? Comment avez-vous pu manifester un tel désir ? Sans doute, il vous en reste quelque honte.

La révolution est faite pour le peuple, c'est à spécialement pour les citoyens qui, comme vous, vivent du travail de leurs mains; mais la révolution est fondée sur la justice; ceux-là seulement en jouiront qui s'en montreront dignes.

Si la République doit faire votre bonheur, vous lui devez vos services; il n'est pas permis à qui que ce soit de les refuser ou de les donner négligemment; il n'est permis à personne d'y mettre un prix trop haut. La République est généreuse, elle vous donne en dédommagement de vos privations passées des salaires considérables; il faut le gagner d'abord par le sentiment de vos devoirs, ensuite pour remplir le contrat que vous avez avec elle... »

Il leur démontra ensuite que leur travail était loin d'atteindre les cadences infernales et il ajouta: Je suis un de ces fonctionnaires et je remplirai mon devoir à cet égard. J'idolâtre la justice, et je suis inflexible contre le caprice, l'insubordination, la négligence dans le service public. Force reste toujours à la raison, à la justice, au gouvernement.

Vous réclamez la liberté et l'égalité. La liberté est-elle donc pour vous la licence ? La liberté serait-elle pour favoriser le désordre, l'intempérance, la paresse et les autres vices ? La liberté n'existe que lorsque chaque citoyen est à son devoir : c'est lorsque l'on fait ce qui est bien que l'homme est libre. L'homme qui n'obéit qu'à ses passions, qu'à ces appétits est esclave ... »

Il réprouva « l'orgie » qui, deux jours auparavant, avait suspendu les travaux de cinq heures à onze heures du soir et dit : « Ce sera en quittant un travail honorable que le républicain français ira exercer dans les assemblées du peuple tous ses droits politiques . »

(à suivre)

Jacqueline GRIMAUULT



LES HORLOGERS D'ARRAS SOUS LA REVOLUTION

Horloger expert réputé, membre de l'Académie d'Arras, président de l'Office culturel, M. Bernard SENECA nous a autorisés à reproduire de larges extraits d'une conférence qu'il a faite l'an dernier au musée de la ville.

ARRAS au XVIII^e siècle : une période de prospérité et de modernisation.

En cette deuxième moitié du XVIII^e siècle, Arras est une ville de 22 000 habitants, rattachés à la France depuis 1640 siège des Etats d'Artois, défendant avec vigilance ses particularités et ses privilèges. Cette cité dite « aux cent clochers » enfermée dans ses remparts est en profonde mutation grâce aux revenus de la terre et à sa position comme gouvernance de l'Artois.

Arras prend un nouveau visage. A côté des places et du beffroi, signes d'un ancien et glorieux passé, la ville va se reconstruire presque en totalité. Maisons, hôtels particuliers et même la séculaire Abbaye St Vaast, vont être rasés et reconstruits. De nouveaux quartiers vont voir le jour.

En 1730 on pave les rues, en 1760 on y appose des plaques, les maisons sont numérotées. En 1772 on éclaire les rues par des lampes à huile.

La population comporte alors des nombreux religieux, une garnison militaire importante, une noblesse provinciale attachée aux Etats et à la gouvernance, une grande bourgeoisie. Quelques gros marchands en céréales, huile, vin, et un grand nombre d'artisans fournissent toutes ces classes. Le petit peuple lui, en l'absence de grande industrie et sans qualification est à la merci des variations économiques.

C'est dans ce contexte que vivent nos horlogers dans une ville où tout le monde se connaît.

Face à des événements qui souvent les dépassent, l'attitude des horlogers d'Arras, leur engagement, leurs refus, vont être le reflet de ceux de la population.

L'horlogerie générale à cette époque est un art scientifique utile à la recherche : les horlogers mécaniciens touchent à tout : instruments scientifiques d'astronomie, de chirurgie, mécanique industrielle, machines calculatrices « type Pascal », et évidemment mesure du temps la plus exacte possible, utile au calcul de la longitude, indispensable aux découvertes maritimes, au commerce et malheureusement à la guerre.

Les grands horlogers sont donc en contact avec l'élite de leur temps. Ils participent aux découvertes et aux publications telle l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Ils vivent par leur métier et leurs relations, une forme de liberté, bridée cependant par les coutumes du temps et leur propre règlement corporatif.

L'horloger de province n'a pas bien sûr ces mêmes contacts et pourtant il n'est pas isolé autant qu'on peut le penser.

Armand Fidel HOYER, né en 1733 sans doute à Camblain, près d'Arras, en est un exemple.

Quels sont ses études et son apprentissage du métier ? Je ne sais. Ceux-ci ont probablement été effectués chez les « *Persomes* » ou les « *Celliers* », seuls horlogers d'Arras dignes de ce nom.

Le regain d'activité qui ramène la richesse dans la région permet à Jérôme Cellier d'imprimer en 1750 un manuel de réglage des montres, plaidoyer pour unifier les jours de remontage des horloges publiques et religieuses, réglées sur l'heure solaire. Cet horloger très ouvert aux idées neuves est un franc-maçon.

Le jeune HOYER effectue un apprentissage de 8 ans en rétribuant son maître, celui-ci ne pouvant prendre qu'un apprenti à la fois. L'absence de confrérie d'horlogers à Arras ne lui permet pas, comme dans la plupart des grandes villes, de passer quelque années supplémentaires chez un autre horloger, comme Compagnon pour lui-même devenir maître.

A 22 ans HOYER s'installe et dépose une requête pour appliquer un tableau représentant les montres sur la maison qu'il occupe rue des jésuites, ruelle étroite et obscure mais passage important car elle conduit au Collège.

Il n'est pas le seul à agir ainsi. Beaucoup de ses confrères posent des tableaux semblables et transforment leur devanture en supprimant les balustrades de petits carreaux par des panneaux de vitres permettant d'exposer des ouvrages et de travailler au jour. Ce sont les prémices de l'étalage des magasins.

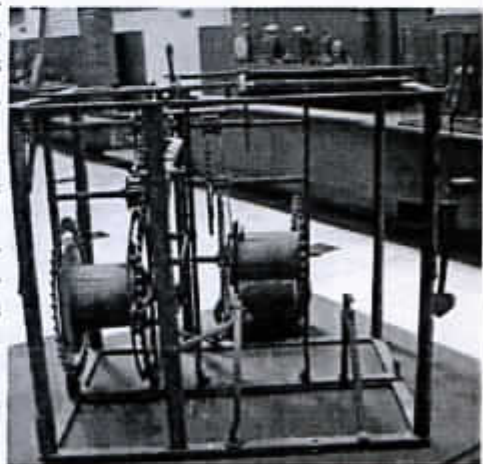
Le 25 novembre 1758 HOYER a un fils qu'il prénomme Noël Alexandre Joseph. En 1772 il s'installe rue du Ramon d'Or, (actuelle rue Delansorne) mieux située commercialement

Bellepierre dans son livre « *Le Patriote artésien* » brosse un état du commerce et de l'artisanat ; les bijoutiers-orfèvres sont traités de très bornés et incapables et les horlogers ne sont pas épargnés ...

Un horloger de qualité

Mais si les horlogers d'Arras ont une production bien pauvre, il n'en est pas de même pour HOYER travaillant dans les règles du Royaume et celles particulières aux Etats d'Artois sur l'or et l'argent. La production qu'il nous a léguée est de qualité : montre à verge au mouvement soigné, boîte en or, et, selon la mode, charnière apparente, au début de sa carrière puis « perdue » (c'est à dire invisible).

(A suivre)



Au musée de Beaux Arts d'Arras on peut admirer jusqu'à la fin de ce mois une exposition « **Les inventeurs du Temps** » consacrée aux premiers pas de l'horlogerie jusqu'au XVII^e siècle. Des pièces rares venues de l'Europe entière y ont été rassemblées par M. SENECA. Sur la photo : un des premiers mécanismes d'une horloge de clocher du XVI^e

SAINT-JUST DANS LE TEXTE

A l'occasion de l'inauguration du buste de l'archange de la Révolution le 9 mai à Blérancourt, voici, en lieu et place de ceux habituellement réservé à Robespierre, un texte de SAINT-JUST.

Rapport sur les suspects incarcérés et sur les décrets de Ventôse

Prononcé devant la Convention le 26 février 1794

L'essor du gouvernement révolutionnaire, qui avait établi la dictature de la justice, est tombé. On croirait que les cœurs des coupables et des juges, effrayés des exemples, ont transigé tout bas pour glacer la justice et lui échapper.

On croirait que chacun, épouvanté de sa conscience et de l'inflexibilité des lois, s'est dit à lui-même: Nous ne sommes pas assez vertueux pour être si terribles; législateurs philosophes, compatissez à ma faiblesse; je n'ose point vous dire: je suis vicieux; j'aime mieux vous dire: vous êtes cruels!

Ce n'est point avec ces maximes que nous acquerrons de la stabilité. Je vous ai dit qu'à la destruction de l'aristocratie le système de la République était lié.

En effet, la force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé. L'opulence est dans les mains d'un assez grand nombre d'ennemis de la Révolution; les besoins mettent le peuple qui travaille dans la dépendance de ses ennemis. Concevez-vous qu'un empire puisse exister, si les rapports civils aboutissent à ceux qui sont contraires à la forme de gouvernement? Ceux qui font des révolutions à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau. La Révolution nous conduit à reconnaître ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire.

Il faut encore quelques coups de génie pour nous sauver.

Serait-ce donc pour ménager des jouissances à ses tyrans que le peuple verse son sang sur les frontières, et que toutes les familles portent le deuil de leurs enfants? Vous reconnaissez ce principe, que celui-ci seul a des droits dans notre patrie, qui a coopéré à l'affranchir. Abolissez la mendicité, qui déshonore un État libre; les propriétés des patriotes sont sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux. Les malheureux sont les puissances de la terre; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les négligent. Ces principes sont éversifs des gouvernements corrompus; ils détruisent le vôtre, si vous le laissez corrompre; immolez donc l'injustice et le crime, si vous ne voulez point qu'ils vous immolent (...)



J'ose dire que la République serait bientôt florissante, si le peuple et la représentation avaient la principale influence, et si la souveraineté du peuple était épurée des aristocrates et des comptables, qui semblent l'usurper pour acquérir l'immunité. *Y a-t-il quelque espérance de justice, lorsque les malfaiteurs ont le pouvoir de condamner leurs juges?* dit William. Que rien de mal ne soit pardonné ni impuni par le gouvernement; la justice est plus redoutable pour les ennemis de la République que la terreur seule. Que de traîtres ont échappé à la terreur, et n'échapperaient pas à la justice, qui pèse les crimes dans sa main! La justice condamne les ennemis du peuple et les partisans de la tyrannie parmi nous à un esclavage éternel. La terreur leur en laisse espérer la fin; car toutes les tempêtes finissent, et vous l'avez vu. La justice condamne les fonctionnaires à la probité; la justice rend le peuple heureux et consolide le nouvel ordre de choses. La terreur est une arme à deux tranchants, dont les uns se sont servis à venger le peuple, et d'autres à servir la tyrannie; la terreur a rempli les maisons d'arrêt, mais on ne punit point les coupables; la terreur a passé comme un orage. N'attendez de sévérité durable dans le caractère public que de la force des institutions. Un calme affreux suit toujours nos tempêtes, et nous sommes aussi toujours plus indulgents après qu'avant la terreur (...)

Pour vous, détruisez le parti rebelle; bronchez la liberté; vengez les patriotes victimes de l'intrigue. Mettez le bon sens et la modestie à l'ordre du jour; ne souffrez point qu'il y ait un malheureux ni un pauvre dans l'État: ce n'est qu'à ce prix que vous aurez fait une révolution et une République véritable. Eh! qui vous saurait gré du malheur des bons et du bonheur des méchants?

Vos comités vous présentent le décret suivant:

Article PREMIER.

Le Comité de sûreté générale est investi du pouvoir de mettre en liberté les patriotes détenus. Toute personne qui réclamera sa liberté, rendra compte de sa conduite depuis le 1er mai 1789.

Art. 2.

Les propriétés des patriotes sont inviolables et sacrées. Les biens des personnes reconnues ennemies de la révolution seront séquestrés au profit de la république; ces personnes seront détenues jusqu'à la paix, et bannies ensuite à perpétuité.

Pour mieux connaître l'exceptionnel destin de ce jeune révolutionnaire lire le « SAINT-JUST » de M. Bernard VINOT
Edition Fayard . Par internet à la FNAC : 23,75 €